43 Bibliothèque cantonale Fribourg

45me ANNÉE No 51 — En avant la Grue! — VENDREDI 25 JUIN 1926

LA GRUYÈRE

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

HORAIRE BULLE ROMONT : Bulle arr. 9^{08} 11^{55} (d. j. f. 14^{32}) 15^{25} 20^{07}. Bulle, dép. 6^{15} 10^{01} (10^{17}) 13^{12} 17^{50}

Aux Chambres fédérales.

Dans sa séance de lundi soir, le *Conseil national* a poursuivi l'examen du statut des fonctionnaires et continué la longue discussion sur l'article 22, M. Naine s'efforce de combattre l'argumentation de M. Pilet ; d'après la Constitution, tous les citoyens doivent être égaux devant la loi ; en privant les fonctionnaires du droit de grève ; on en fait des sujets : ce n'est point ainsi qu'on assurera la paix sociale.

En revanche, M. Musy déclare que la grève, manifestation de la force brutale, doit être interdite. Car aucune catégorie de citoyens ne peut se dresser contre l'Etat, émanation du peuple souverain. Or, le personnel a pour tâche de maintenir la permanence des services publics ; c'est pourquoi nous ne pouvons admettre qu'il abandonne son travail : tous les Etats interdisent la grève des fonctionnaires ; nous devons affirmer le principe d'autorité afin de prévenir les désordres qui conduiraient à une dictature.

Après quoi, M. Scheurer, chrétien-social, se prononce contre la grève qui ne cause que des ruines économiques ; sa direction est généralement prise par des meneurs sans responsabilité. Enfin, M. Hoppeler se livre à des considérations sur la psychologie des masses.

* * *

Commençant ses travaux à 7 ½ heures, le Conseil national a sagement décidé de clore ses débats sur l'article 22 ; il a ensuite adopté cet article à une grande majorité : la Chambre a ainsi interdit la grève des fonctionnaires.

Elle a ensuite voté deux crédits pour la construction d'hôtels des postes ; l'un de 430.000 fr. destiné à Oerlikon, l'autre de 175.000 fr. pour Lugano ; puis elle a liquidé diverses pétitions et adopté sans débat les traités d'arbitrage conclus avec la Grèce, les Pays-Bas et la Roumanie.

Elle a repris ensuite le statut des fonctionnaires et rouvert un long débat sur l'article 22 qui traite de l'attitude du personnel en service et hors de service. Le Conseil fédéral, soutenu par la majorité de la commission, voulait inviter le fonctionnaire à se montrer poli et digne du poste qu'il occupe. Une minorité composée de MM. Vulliamoz, Hardmeier, Graf, Zgraggen, admettait ces règles, mais à condition que les idées politiques du fonctionnaire ne puissent pas nuire à sa carrière. L'infime minorité socialiste, appuyée par M. Walther, demandait la suppression de l'article. C'est cette thèse qui a triomphé.

A l'article 32 qui traite des peines disciplinaires, les socialistes ont demandé que le mandataire de l'employé fédéral puisse prendre connaissance de toutes les pièces du procès ; cette requête, combattue par M. Mächler, a été repoussée par 59 voix contre 46.

La responsabilité pénale du fonctionnaire a provoqué ensuite un court débat auquel ont participé MM. Logoz et Huber.

Puis la Chambre est revenue sur l'article 13 traitant du droit d'association ; la minorité socialiste a demandé que l'association déclarée illicite pût recourir auprès des Chambres et que ce fût le Tribunal fédéral qui prononçât le caractère dangereux de ces associations. M. Evêquoz a combattu ces deux amendements, de même que M. Stræuli ; en revanche, M. Bratschi a insisté pour leur adoption. Le vote aura lieu mercredi.

Le *Conseil national* a adopté, mercredi, l'article 13 du statut des fonctionnaires par 103 voix contre 52 ; il a écarté par 101 voix contre 48 le recours à l'Assemblée fédérale demandé par l'extrême-gauche.

Puis il a entendu, M. Nicole interpeller sur les incidents de Plainpalais ; M. Nicole a déclaré que la manifestation avait été troublée par les fascistes qui ont agi en provocateurs ; ils n'avaient aucun droit à troubler cette réunion autorisée par le gouvernement genevois ; par la suite, les fascistes italiens osèrent adresser des protestations et envoyèrent même un délégué à Genève pour procéder à une enquête. Cela est inadmissible ; il faut que le Conseil fédéral garantisse l'entière liberté de réunion et qu'il remette à leur place les organisations fascistes empiétant sur des domaines interdits. Il compte sur la vigilance des autorités pour garantir les libertés constitutionnelles.

M. Motta a répondu longuement à cette interpellation. Il rappela qu'à l'annonce de la réunion, le ministre d'Italie à Berne attira l'attention du Conseil fédéral et demanda le renvoi de la conférence. Le Département politique eût désiré le renvoi, mais le gouvernement de Genève autorisa la manifestation. Celle-ci avait évidemment plus pour but d'attaquer Mussolini que d'honorer la mémoire de Matteotti. La présence d'une quarantaine de fascistes y fut regrettable ; elle détermina un état de fièvre propice au déchaînement d'une bagarre : celle-ci se produisit. Le gouvernement italien déclara alors au Conseil fédéral que si de tels incidents se renouvelaient, il ne pourrait plus envoyer de délégations à Genève ; des conversations s'engagèrent au cours desquelles M. Motta blâma l'intervention du groupe fasciste. Mais d'autre part, le Conseil fédéral pense que le meeting aurait dû être interdit. Les cantons qui sont situés à la frontière du pays ont des devoirs particuliers, surtout Genève, siège d'institutions internationales.

M. Motta reproche ensuite à M. Nicole d'avoir organisé la manifestation avec un dessein de propagande hostile et de l'avoir placée sous la présidence d'un homme politique connu. Le Conseil fédéral a pris une position conforme aux véritables intérêts du pays et il ne consentira jamais à ce que les bonnes relations avec l'Italie soient troublées.

M. Nicole ne s'est pas délaré satisfait.

La Chambre a discuté ensuite la revision de l'article 30 de la Constitution : il s'agit des subventions pour les routes alpestres. Le Conseil fédéral et la commission au nom de laquelle rapportent MM. von Matt et Pitton, proposent de les doubler ; M. Lusser estime que la subvention d'Uri est encore insuffisante et il réclame 200.000 fr. au lieu de 160.000. M. Escher combat cette requête, de même que M. Chuard. Elle est repoussée par 60 voix contre 33 ; le projet est adopté.

M. Couchepin rapporte ensuite sur la gestion et les comptes des C. F. F.

* * *

Le *Conseil des Etats* a commencé l'examen de la gestion et liquidé, sans débat important, plusieurs départements.

A MORAT

La journée de Morat commémorant l'anniversaire de la grande bataille a attiré de 50 à 60 mille personnes dans la pittoresque petite ville. Les rangs serrés des auditeurs massés auprès de l'obélisque et les milliers de spectateurs enthousiastes s'alignant sur le parcours du long cortège ont montré combien nos populations restent attachées aux grands faits de notre histoire et combien elles tenaient à participer à l'hommage rendu aux héros de 1476.

Au petit jour, 22 coups de canon tirés du Bois Dominge, de l'endroit même où Charles le Téméraire observa ses troupes, avaient annoncé la grande journée ; de bonne heure, de nombreux trains, des bateaux et des milliers d'automobiles déversent des flots de visiteurs qui s'éparpillent dans la ville et sur la route conduisant à l'obélisque. La ville enserrée dans son étroit corset de murailles et de tours a pris un aspect pimpant ; ses rues au cachet bien connu sont toutes décorées, la grande rue à arcades disparaît sous la verdure et les oriflammes ; une lumière et une température que l'on ne connaissait plus guère s'aidaient à parfaire les efforts des citadins.

On sait déjà l'imposante cérémonie, qui s'est déroulée autour de l'obélisque et des vibrants appels à l'unité et à la concorde adressés au peuple suisse — c'est la vraie leçon de Morat à redire en tout temps — et le spectacle inoubliable qui s'offrit au pied de l'obélisque où les représentants de tous les cantons avec leurs huissiers aux grands manteaux multicolores entouraient le Conseil fédéral et les grands chefs de l'armée. La petite ville de Neuss s/ le Rhin s'était aussi fait représenter. Le grand cortège qui s'ébranla au son de la musique et des cloches souligné par la voix du canon groupait, occasion unique, toute la Suisse de nos jours suivie de la brillante escorte des troupes reconstituées ayant pris part à la bataille.

Quel chatoiement de couleurs vives, souvent admirablement harmonisées, plane sur le cortège, quel scintillement se dégage des armures sévères, cottes de mailles, casques aux formes bizarres et des hallebardes et piques qui se dressent en forêt. Voici le comte de Romont et l'ambassadeur Panigarola, (les fidèles amis du duc d'Occident), puis la garnison de Morat avec Adrien de Boubenberg accompagné de pages, des gardiens des tours aux habits sombres suivis d'arquebusiers, d'archers et de cavaliers, puis de la bourgeoisie de la ville. Les enfants des écoles qui jouaient dans le « Festspiel » formaient des groupes fort réussis.

L'avant-garde avec Hans de Hallwyl (colonel Bircher) en tête, a été fournie par Argovie, Fribourg, Thoune, Bienne, Neuchâtel et Neuveville. Ce fut un des groupes qui se fit remarquer par l'éclat et la richesse des costumes et par l'excellente ordonnance. Le groupe argovien auquel la comtesse de Hallwyl, une descendante du chef militaire, et qui habite à Stockholm, s'était tout particulièrement intéressée, mérite une mention spéciale. Le groupe comprenait 6 pièces d'artillerie bourguignonnes prises à Morat et restées entre les mains du contingent de Neuveville ; deux autres pièces figuraient dans le groupe de Romont.

Le gros de l'armée suivait avec Hans Waldmann et les groupes fort bien reconstitués de Zurich, Berne, des petits cantons, Bâle, Soleure, Gruyère et Château-d'Oex. Les contingents de Berne et Zurich recueillent au passage des applaudissements nourris ; on est saisi d'admiration devant les solides gars bien bâtis et à la démarche lente et grave, d'Uri et Unterwald (le taureau d'Uri et le fameux son de trompe excitent l'attention), toute leur prestance les ferait sortir d'une gravure du temps. Seigneurs, cavaliers, hallebardiers, combattants, lanciers et canonniers défilent dans le plus remarquable des décors présenté par les anciennes rues.

Enfin, c'est le tour de l'arrière-garde avec Hertenstein de Lucerne, accompagné de pages, coureurs, capitaines portant l'armure pesante, suivis de guerriers en rangs serrés. Les vieilles bannières flottent au-dessus des têtes et précèdent les contingents de Zoug, Payerne, de la Broye, Thurgovie, Valais, Saint-Gall et Appenzell. Le ravissant groupe d'Estavayer et les fiancés de haute lignée ont été copieusement salués au passage. Les fleurs pleuvaient sur certains groupes.

Le ciel, qui s'était fait subitement boudeur au cours de l'après-midi, a pourtant permis au *Festspiel* de présenter ses trois actes à grand spectacle, nécessitant le concours de nombreux figurants. Une série de tableaux assez bien enchaînés par des déclamations et soutenus par des chœurs, ont soulevé les applaudissements de plusieurs milliers de spectateurs.

La fête vénitienne, favorisée par le temps, a eu grand succès.

(*Rédaction*). — Nous empruntons les lignes ci-dessus à la *Presse Moyenne suisse* car, bien qu'ayant largement usé des colonnes de notre journal pour leurs communications et leur réclame, les organisateurs de la manifestation patriotique de Morat ont ignoré la presse le jour de la fête. Nous le supposons du moins, puisque nous n'y fûmes pas invité. Ce geste inélégant nous a surpris. La tradition nous avait habitué à une manière plus correcte de comprendre les choses.

Deux raids à travers l'Afrique.

(Suite et fin.)

II. De Bruxelles à Kinchassa.

Plus prestigieux encore est le raid exécuté au mois de mars dernier par trois aviateurs belges sur l'appareil type Bréguet : la *Reine Elisabeth*. Le 9 mars, l'avion quitta l'aérodrome de Bruxelles, ayant à son bord le pilote Medaets, l'observateur-photographe Verhaegen et l'adjudant mécanicien Coppens. Le 21 mars, la *Reine-Elisabeth* atterrissait sur le territoire de Kinchassa-Léopoldville, ayant ainsi relié en 12 jours la métropole belge à la capitale de la colonie. Le 30 mars, la *Reine-Elisabeth* quittait Kinchassa et, le 12 avril se posait gracieusement à Bruxelles devant une foule enthousiaste. Au point de vue national, les Belges saluaient la plus importante prouesse aéronautique de leur pays et au point de vue technique, une des performances les plus achevées, les plus convaincantes que l'avion ait permises jusqu'à ce jour.

L'aller et le retour se firent par le même itinéraire : Belgrade, Athènes, Le Caire, Atbara, Mongalla, Lisala et Kinchassa. La distance calculée selon les tronçons rectilignes reliant les escales était de 8845 kilomètres, soit environ 18.000 kilomètres pour le parcours total. Entre les points d'arrêt, aucune escale n'était prévue ; l'étape moyenne comptait donc 1280 kilomètres ; la plus longue, entre Le Caire et Atbara comptait 1450 kilomètres et la plus courte entre Belgrade et Athènes mesurait 980 kilomètres. Entre Athènes et Le Caire, environ 1250 kilomètres, c'était, selon le vent, 6 à 8 heures de vol au-dessus de la mer. C'était donc l'affirmation que l'avion peut se fier à son moteur pour entreprendre, sans dispositifs flotteurs de vastes traversées maritimes.

Cet audacieux programme a été réalisé point pour point. Les quatorze étapes prévues ont été parcourues dans le temps fixé ; aucun atterrissage anticipé ; aucun incident de route ; aucune surprise. L'appareil qui a accompli sans défaillance ce formidable trajet est un Béguet équipé comme biplace de reconnaissance, mais transformé en « triplace de grand raid » et propulsé par un moteur Hispano-Suiza de 450 C. V. L'avion transformé et équipé pesait 3 tonnes, soit 750 kg. de plus que les avions militaires de série.

Dans de telles conditions, le choix du propulseur avait la plus grande importance : on choisit une hélice Levasseur, en duralumin forgé, ce qui permit d'en

accroître le diamètre. On bénéficiait ainsi des qualités de résistance d'inaltérabilité de l'hélice et de l'accroissement de la partie efficace du propulseur qui permit d'obtenir, à l'allure modérée de 1650 tours-minute, une vitesse de 194 km. à l'heure. Le moteur est également spécial: il peut obtenir à volonté une plus ou moins grande surface radiante, afin de maintenir l'eau de refroidissement à une température presque constante malgré le passage dans la région équatoriale.

La magnifique prouesse des aviateurs belges est la confirmation d'un matériel parfaitement au point; elle définit les possibilités normales de l'aviation d'aujourd'hui. Elle donne de magnifiques espérances pour le développement des relations entre les pays d'Europe et leurs lointaines colonies.

Petite Revue.

ETRANGER

France. — A l'heure où nous écrivons ces lignes, la crise ministérielle n'est pas encore résolue. C'est qu'il n'est pas facile, au sein d'un Parlement aussi fractionné, d'obtenir une majorité. Et puis, quand la situation est grave et embrouillée comme elle l'est actuellement en France, ce n'est pas faire un cadeau à quelqu'un que de lui offrir un fauteuil ministériel.

La situation financière est grave, dit le *Temps*, elle n'est pas insoluble „à la condition qu'on ne l'empoisonne pas par des considérations de pure politique". M. Briand disait, parlant de la majorité :„C'est à nous de la faire". En ce qui nous concerne, nous avons sans cesse soutenu la même thèse. Ce sont les projets du gouvernement qui feront la majorité. Cette majorité, d'ailleurs, s'est formée autour de M. Briand par confiance en lui et autour de la volonté qu'il a exprimée à trois reprises de subordonner tout à un programme financier. Cette majorité a répondu à ses appels. C'est parmi ses membres que le nouveau gouvernement doit trouver ses représentants et doit puiser sa force.

Mais, disait Fouché, qui avait assisté à la chute de tant de régimes, „on ne gouverne pas avec des rancunes". Ce n'est pas le bien de la France que veulent ceux qui essayent de rendre impossible à M. Briand la tâche de reconstituer le cabinet.

Pensent-ils au franc qui ne peut se relever, à l'Alsace-Lorraine en ébullition, etc., etc ?

Le cabinet est enfin constitué : Présidence : M. Briand ; finances : M. Caillaux qui va présenter sous peu à la Chambre son programme financier.

Angleterre. — L'intervention des Soviets dans les affaires anglaises aura produit ceci de bon que les agissements sournois des communistes sont mis au grand jour et leur intense propagande démasquée.

Il est intéressant de suivre le mouvement énergiquement anti-russe qui se dessine au Parlement de Londres. M. Churchill, lord Birkenhard et d'autres préparent par des paroles enflammées l'opinion publique à l'expulsion de la plupart des représentants des Soviets en Angleterre. Il faut s'attendre à des luttes homériques entre la majorité du Parlement et le „Labour Party" représentant les Trade-Unions auquelles le gouvernement veut imposer, et avec raison, des restrictions.

Les méfaits du temps. — L'abondance des pluies produit chaque jour ses funestes effets. Le lac de Constance continue à monter. La situation, pour les riverains, devient dangereuse. Une interpellation a été déposée à ce sujet au Conseil des Etats. M. Huber (Thurgovie) demande au Conseil fédéral de ne pas laisser dormir dans ses tiroirs le projet de régularisation du lac de Constance.

— A Davos, des éboulements ont obstrué route et voie ferrée.

— Dans l'Allemagne du Sud, les inondations causent aux cultures de graves dégâts.

— La route du Pays-d'Enhaut qui a été également obstruée par un éboulement est encore en réparation et les véhicules doivent suivre l'ancienne route étroite et à lacets qui longe la Sarine à droite.

NOUVELLES SUISSES

Autour du monopole du blé. — L'Union suisse des paysans publie une brochure rédigée par le conseiller national Kœnig, sur l'importance du monopole des céréales pour l'économie agraire et la population suisse.

Cette brochure considère que le monopole est de loin le meilleur moyen d'encourager et de développer la culture indigène des céréales, en outre le moyen le plus efficace, voir l'unique moyen pour la meunerie suisse, de prendre des mesures rétablissant l'équilibre au profit du consommateur.

VAUD. — Un enfant tué. — Une camionnette, conduite par M. Fritz Richard, directeur de la Laiterie centrale, à Yverdon, qui roulait dans la direction de Neuchâtel, a atteint et tué, à Grandson, le petit Raoul Leuenberger, 7 ans, dans les circonstances suivantes :

L'enfant s'était accroché à l'arrière du char de bois de M. Arthur Petitpierre, boisselier à Mauborget, se rendant à Yverdon. A un moment donné, l'enfant abandonna l'arrière du char et traversa sans autre la route, à l'instant même où passait l'automobile Richard, qui l'atteignit, le renversa sur la chaussée et lui passa sur le corps. L'enfant fut aussitôt relevé et transporté à la pharmacie Girardet où M. le Dr Bindlingmeyer constata une fracture du crâne, puis chez son père, M. F. Leuenberger, où il succomba peu après.

— **Tué par un monte-charge.** — Mardi, à 17 h. 45, M. Gabriel Bourgeois ayant pénétré dans la grange où M. Henri Pittier, agriculteur, était en train de monter un chargement de foin, fut victime d'un horrible accident. A un certain moment, le câble du monte-charge céda, et celui-ci happant M. Bourgeois au passage, lui sectionna net les deux jambes et le bras gauche, et lui fracassa le crâne, tout en le renversant sur la bordure de pierre de la grange. La mort fut instantanée.

NEUCHATEL. — Tués par la foudre. — Mardi, à Fresens, le jeune Barbezat qui faisait les foins avec ses parents a été tué par la foudre. Ceux qui travaillaient avec lui ont été renversés, mais n'ont pas eu de mal.

— Pendant le violent orage de mardi, un employé de la voie a été foudroyé sous un sapin, près des Hauts-Geneveys.

Jeu commémoratif de la bataille de Morat.

Journée officielle et militaire le dimanche 27 juin.

Le Comité d'organisation rappelle aux officiers, sous-officiers et soldats fribourgeois la journée officielle et militaire du 27 juin à laquelle ils ont été spécialement conviés par le Cdt. d'unité ou par les présidents des différentes associations militaires.

Le programme de cette journée a été fixé comme suit :

9 h. 45. — Messe pontificale à Saint-Nicolas. Allocution de S. G. Monseigneur Besson.

11 h. 15. — Réunion de l'Association du R. I. 7 dans la salle de la Grenette.

12 h. 15. — Dîner dans les différents hôtels de la ville selon la répartition suivante :

E. M. R. I. 7 et Bat. 16 — Cantine du théâtre Livio.
Bat. 15 — Café-restaurant des Merciers.
Bat. 14 et Cp. car. 1/2 — Café-restaurant du Gothard.
Bat. 17, Bat. 110 et anc. Bat. 130 — Hôtel des Bouchers.
Ancien Bat. 127 Bat. 177 et Bat. 107 — Café-restaur. des Charmettes.
Société de cavalerie : Café-restaurant de la Poste.
Assoc. cant. des artil. frib., troupes du génie, soc. sanitaire militaire — Hôtel de la Croix-Blanche.

15 h. — Représentation du „Jeu commémoratif de la Bataille de Morat" au Théâtre Livio. (Les portes seront fermées au commencement de chaque acte).

21 h. — Cortège aux flambeaux. — Manifestation patriotique sur la place de l'Hôtel de Ville.

Pour assurer la bonne organisation de cette journée, le Comité d'organisation prie les officiers, sous-off et soldats qui n'ont pas annoncé jusqu'à ce jour leur participation au banquet de vouloir bien le faire encore, sans retard auprès du Major Marro vice président du Comité d'organisation.

Un guichet spécialement aménagé à la gare délivrera dès 7 h. 45 les billets pour la représentation du « Jeu commémoratif ». Tous les militaires, même ceux qui se sont annoncés, ont à prendre leur billet à ce guichet jusqu'à midi, ou, dès 14 h., au théâtre Livio. Tenue des officiers et sous-officiers supérieurs : casquette et sabre ; sous-officiers et soldats : bonnet de police.

La tenue civile ne donne pas droit aux réductions ferroviaires. La présentation du livret de service fait par contre bénéficier les militaires en civil des prix spéciaux qui leur ont été consentis pour la représentation du « Jeu commémoratif ».

GRUYÈRE

Exposition scolaire

Nous rappelons au public, et particulièrement aux parents, l'exposition annoncée dans notre dernier numéro. Nous recevons à ce sujet quelques appréciations d'un visiteur.

« La grande salle de l'Hôtel de Ville se prête à merveille à cette manifestation de l'activité scolaire. Dès l'abord deux impressions frappent l'attention: la variété et la fraîcheur de l'ensemble. Notons qu'une salle aussi vaste convient admirablement à rendre aux divers travaux présentés toute leur valeur. En parcourant les pavillons, nous avons remarqué la variété des dessins exécutés dans les classes de garçons; puis les travaux à l'aiguille, nombreux et bien ordonnés, qui témoignent de l'effort accompli dans cet enseignement si important pour l'avenir de nos jeunes filles. Ce travail considérable est tout à l'honneur de nos institutrices si dévouées. Je m'en voudrais de passer sous silence un pavillon charmant qui retient le visiteur par la variété de ses travaux. Nos petits frœbéliens n'ont pas perdu leur temps et ne seront pas les moins admirés, car leurs ouvrages ont un attrait tout particulier.

Le principe de l'école active appliqué à la langue maternelle, au calcul et à la géographie, nous prouve que le Corps enseignant bullois est à la hauteur des méthodes reconnues les meilleures.

L'ensemble des travaux nous donne la conviction que nos classes travaillent, ainsi que les derniers examens officiels l'ont montré, et nous invitons spécialement à l'exposition ceux qui pourraient en douter. » *Un visiteur.*

Entrée gratuite

La fête de la clôture scolaire.

(*Suite et fin.*)

M. Delabays, directeur des écoles, dans un rapport très substantiel et en termes élevés, salua d'abord le magnifique contingent du comte de Gruyère à la bataille de Morat. Il fit ensuite quelques remarques sur l'année scolaire écoulée. Nous en relevons quelques-unes :

Le nombre des élèves s'est élevé à 519.

M. l'Inspecteur, qui est très sévère, a exprimé dans les différentes classes son entière satisfaction, tout en faisant ici et là quelques réserves.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait plus rien à faire, mais lorsque l'on aura atteint pour l'ortographe le résultat acquis cette année pour le calcul, on pourra déclarer que nos classes sont dans une situation excellente.

Nous savons que notre Corps enseignant est décidé à y vouer tous ses efforts.

Nos maîtres se mettent résolument aux nouvelles méthodes d'enseignement.

Les diverses applications de l'école active ont beaucoup intéressé la Commission scolaire. Elles rendent moins abstraites et plus intuitives de nombreuses leçons.

La Commission d'école me charge de féliciter les maîtres de leur travail.

Nous ne saurions trop recommander à notre Corps enseignant de redoubler de sollicitude pour la formation du caractère et de la volonté des jeunes intelligences dont il a la direction.

Un caractère bien trempé, la volonté et le goût de l'effort sont des qualités essentielles qui doivent être inculquées à la jeunesse pour lui permettre de réussir dans la lutte qui l'attend pour la vie pratique.

Nous avons eu la satisfaction, cette année, d'ouvrir une «Ecole Frœbélienne» qui a compté 40 élèves. D'autre part, nous comptons arriver progressivement à fixer à 6 ans l'âge de scolarité légale.

Nous avons à féliciter, ce soir, d'une façon toute particulière, M. l'Inspecteur des Ecoles qui fête cette année le cinquantième anniversaire de son entrée dans la carrière pédagogique et qui, depuis 20 ans, dirige l'arrondissement scolaire dont relèvent les Ecoles de notre Ville.

D'une courtoisie parfaite, il a toujours entretenu les meilleures relations avec les Autorités scolaires.

Pédagogue distingué, M. Currat exerce ses fonctions avec une conscience professionnelle vraiment admirable. Les Ecoles de Bulle lui offrent leurs vives félicitations et l'expression de toute leur reconnaissance.

Nous saluons ici la présence de M. le Préfet de la Gruyère, de l'Inspecteur cantonal de gymnastique et de la délégation de la Commission des Ecoles Réformées qui ont bien voulu nous faire l'honneur de leur participation.

Je remercie le Corps enseignant et les Professeurs spéciaux qui, avec un esprit très ouvert à tous les perfectionnements, ont fourni un travail intense, le Conseil communal et la Commission scolaire qui assurent et contrôlent la bonne marche des Ecoles, le Corps de Musique de la Ville qui, chaque année, veut bien déverser sur notre fête ses flots d'harmonie et je souhaite aux enfants des écoles de bonnes et joyeuses vacances.

M. le curé clôtura la jolie manifestation en adressant des remerciements à maîtres et élèves, ainsi qu'à la commune de Bulle et au contingent de la Gruyère à Morat dont il releva la signification. Il magnifia le rôle joué jadis par l'armée suisse et souligna les caractères qui firent la force des Suisses : la frugalité, la simplicité, le travail et la foi.

M. Monney, le doyen des instituteurs bullois, répondit, au cours du banquet qui suivit, à tous ces témoignages de sympathie en assurant les autorités bulloises de la gratitude que ressent à leur égard le corps enseignant de la ville pour la générosité qu'elles mettent au service de l'école. Il est facile, dit-il, de bien travailler, quand on est ainsi secondé.

Nous tirons de tous ces discours une double et fort consolante conclusion : c'est que, dans le ménage scolaire de Bulle, on travaille et l'on s'entend. Nos hommages aux élèves, aux maîtres, aux autorités !

Au marché. — Il fut caractérisé surtout par l'abondance des fruits et des légumes verts dont nos citadins purent faire emplette à des prix raisonnables. Les fraises, par exemple, se vendaient fr. 1,10 le kg.

Une course dont ils se rappelleront. — Je veux parler de la promenade scolaire des 3me et 4me classes des garçons de Bulle. Une soixantaine d'enfants et quelques grandes personnes participèrent à cette captivante et joyeuse randonnée qui nous permit de savourer tour à tour l'aspect sauvage et pittoresque de l'Etivaz, dont les gorges résonnent du mugissement perpétuel de l'Hongrin qui écume entre des blocs de rochers, le panorama radieux du col des Mosses que domine le fier massif des Diablerets, le coup d'œil féérique et reposant que présente la rude vallée des Ormonts où l'homme a réussi, à force de ténacité, à dominer une nature hostile et rebelle, puis le large et tranquille estuaire du Rhône, Aigle, Bex et St-Maurice sis entre deux formidables sentinelles : Morcles et les Dents du Midi.

C'est là, à l'Hôtel du Simplon, que les bruyants petits Bullois déplièrent leur sac et qu'en plein air, ils firent joyeuse et abondante dînette.

Après-midi, nous visitâmes la délicieuse „Grotte aux Fées", à la cascade poudreuse et aux cent „cheminées" par où sans doute s'échappaient autrefois les fées subtiles et légères. Les „cars" des C. E. G. nous attendaient en bas, tout près du Rhône qui roulait des eaux grises et tumultueuses. Ils nous transportèrent en peu de temps à Monthey où l'on eut la complaisance de nous faire visiter la verrerie dont les produits spéciaux sont renommés au loin. On y fabrique le verre blanc. Nous avons admiré surtout le travail de décoration des verres à vin, carafes, etc., qui se fait à la main, sur une meule spéciale, ainsi que la finesse et l'originalité de certains produits remarquablement ouvragés et dont plusieurs d'entre nous se payèrent un échantillon. Nous remercions la Direction de cette usine pour sa généreuse complaisance.

Le retour, qui s'effectua par les rives enchanteresses du Léman et la grimpée en lacets de Jongny, nous tint sous le charme jusqu'au bout. C'est que la soirée était idéalement belle. Vers les 9 1/2 heures, nous étions de retour à Bulle et la grouillante bande se dispersait sur la place de la Gare. Oui, ils s'en rappelleront, et nous aussi ! *Un participant.*

Pour les sinistrés du Jura

(*Suite*)

Liste précédente	fr.	190.—
Famille Mourlevat	»	10.—
Monsieur Folly, prof.,	»	10.—
Anonyme, Vuadens	»	2.—
Banque Pop. de la Gruyère	»	100.—
Anonyme	»	5.—
Total	fr.	317.—

Les dons sont toujours reçus au bureau de *La Gruyère.*

A travers nos sociétés. — La kermesse de la Société de Musique de La Tour-de-Trême, est définitivement fixée à dimanche prochain sur l'emplacement de la Perreyre.

Espérons que nos amis musiciens auront cette fois-ci une journée idéale pour leur fête champêtre, qui certainement sera bien organisée.

* * *

La Société de Gymnastique de Bulle se fait un devoir de remercier sincèrement tout le public ami qui lui a si largement témoigné sa sympathie et sa générosité à l'occasion de sa dernière kermesse.

Elle rappelle en outre aux amateurs que le match aux quilles se terminera dimanche prochain, de 10 à 12 heures et de 14 à 21 heures.

„Lyre" de Broc. — S'il fait beau, la *Lyre* de Broc donnera dimanche 27 juin, à 20 heures 1/4, sur la place de l'Hôtel de Ville, sous la direction de M. Kiek, professeur, un concert populaire, dont voici le programme :

1. *Marche des Dollars* — W. Romsberg.
2. *Le Héros d'Alésia* — Ch. Dubois.

(Morceau de choix du concours de Fribourg.)

3. *Valse rustique* — E. Lauber.
4. *Fantaisie Polonaise, No 2* — L. Villermin.
5. *Danse hongroise, No 6* — J. Brahms.
6. *Ste Begge*, marche — Strauwen.

Les changes du 22 juin.

PARIS :	15 — 15.10 ;
LONDRES :	25.13 1/2 — 25.14 ;
BERLIN :	122.98 — 123.05 ;
MILAN :	18.70 — 18.75 ;
BRUXELLES :	14.80 — 14.90 ;
VIENNE :	73.05 — 73.15.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

†

Monsieur Adolphe ENDERLI et ses enfants Emile, Oscar, Marcel et Jean, à Broc ; Madame Vve Jules BLANC ; Monsieur et Madame Jules ANDREY-BLANC ; Monsieur et Madame Albert MORAND-BLANC, à Broc ; Mademoiselle Jeanne BLANC, à Bulle ; la famille Henri ENDERLI, à Broc et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emma ENDERLI

née BLANC

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante et cousine, décédée à l'Hôpital cantonal, après une pénible maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 36 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Broc, le dimanche 27 juin, à 3 heures de l'après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Jeune ménage tranquille, sans enfants

cherche joli appartement

pour le 1er juillet aux alentours de Bulle.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 1353 B.

Vente juridique.

(1res enchères).

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi 26 juin 1926, dès 2 h. du jour,** au domicile de **M. Joseph REY, à La Tour-de-Trême :**

1 faucheuse, 1 faneuse, 1 rateau-fane, 1 charrue, 2 gr. chars,

La « dernière » à Epagny. — Tous ceux qui reviennent des representations théâtrales de l'Institut Duvillard sont enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu. C'est une erreur de croire que ces représentations sont terminées. Il y a encore une représentation dimanche prochain à 3 heures. C'est la dernière.

Au Closeau.

Après avoir, à plusieurs reprises, convié sa clientèle à faire de merveilleux voyages dans le monde des productions grandioses de la *UFA*, la **Direction du Closeau**, fidèle à la loi des contrastes, présente cette semaine un drame moderne, inspiré de l'œuvre de M. Rostand, *L'Homme que j'ai tué.*

Pax Domine, dont l'intrigue tragique repose sur un crime involontaire dont les conséquences assombrissent deux vies, est tourné en partie dans une vallée du Jura. Aussi ce drame vous permettra de revoir cette région si proche de la nôtre où un récent cyclone a causé tant de malheurs. Mis en scène par *René Leprince*, il doit son grand succès aux décors magnifiques et variés qui se succèdent en un rythme savamment réglé, au jeu d'acteurs hors ligne et à son intrigue au plus haut point émouvante.

Et pour que le programme garde sa note essentiellement moderne, une charmante comédie de *Pierre Colombier* le complète. C'est le **Mariage de Rosine,** tourné sous la direction de *Louis Nalpas.* Film fin, joliment comique et qui déchaîne les rires.

Les Naufragés de la Vie. — C'est sous ce titre un peu abstrait que se présente le film qui passera cette semaine au *Cinéma Lux*. Cette œuvre magistrale nous montre avec une sincérité et une exactitude absolues, l'existence terrible des Travailleurs de la Mer, les dangers qui les rassemblent et les passions qui les divisent.

A tous égards, intérêt documentaire et perfection du roman, ce grand film a mérité les louanges que lui ont adressées la presse et la réputation que lui a faite le public.

Incroyable ! — On nous écrit :

Dernièrement, un paralytique retrouva l'usage de ses jambes en entendant jouer l'orchestre *Poland's-Jazz*. Son rythme, sa cadence folle, ses gaies mélodies font de cet orchestre interchangeable, démontable, élastique et pliant, un des premiers jazz-bands en Suisse romande. Sur les instances de M. Genoud, et pour donner pleine satisfaction à sa clientèle, cet orchestre arrivera dimanche prochain 20 courant, au Buffet de la Gare, à Gruyères. On s'amusera donc dimanche, on chantera, on dégustera frais dans le charmeur jardin du Buffet à Gruyères, et la cabane Bambou retentira harmonieusement aux sons veloutés du saxophone et du trombonne à coulisse, à la mélodie enchanteresse du violon, au rythme obsédant du banjo, du piano et du jazz. (Voir aux annonces).

La mère soucieuse

de la santé de sa famille sait depuis longtemps qu'il ne faut pas des boissons excitantes pour le ménage. Pour le bien de tous, elle emploie exclusivement la boisson à la fois aromatique et non nuisible faite avec le

Café de malt Kathreiner-Kneipp.

Cinéma Lux

Vendredi, Samedi à 8 ¼, Dimanche 3 h. et 8 ¼

L'ALGÉRIE PITTORESQUE

LES NAUFRAGÉS DE LA VIE

Grand drame de la mer en 6 parties.

Très émouvant, ce film renferme une scène de tempête comme on n'a jamais vu à l'écran.

DIAVOLO SE MARIE

Fou-rire en 4 parties.

Dimanche 27 Juin

à la Perreyre — LA TOUR

Grande Fête Champêtre

organisée par la

-- SOCIETÉ de MUSIQUE de la TOUR. --

Buffet de la Gare, GRUYÈRES

DIMANCHE 27 JUIN

Grand Concert

A 11 heures : CONCERT APÉRITIF.

De 14 h. 30 à 23 h. : **BAMBOULA.**

Orchestre „Poland's" Jazz.

Autos à disposition pour la rentrée à 23 h.

— En cas de mauvais temps, renvoyé. —

CINÉMA DU CLOSEAU

Vendredi, Samedi à 8 h. 30 — Dimanche à 3 h. et 8 h. 30.

Un beau film tourné dans le Jura.

PAX DOMINE

d'après l'œuvre de M. Rostand

l'Homme que j'ai tué

Drame en 5 actes.

Le mariage de Rosine

Superbe comédie en 5 parties.

Pathé-Revue et les intéressantes actualités suisses et mondiales.

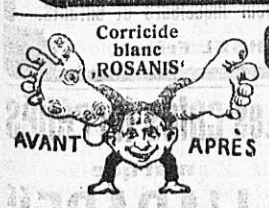

CORS Oeils de Perdrix, Verrues, Durillons, Callosités guéris par

1 fr. 25 CORRICIDE BLANC 1 fr. 25

Effet sensationnel.

Nombreuses attestations.

Exigez la marque **„ROSANIS".**

Toutes Pharmacies et Drogueries.

A VENDRE

appareil photo

6 ½ x 9, objectif double anastigmat Steinheil F 6,8 avec 2 pochettes chassis, chassis films-parck et sacoche cuir.

S'adres. à **Léon Genilloud,** *mécanicien,* **Bulle.**

MYRTILLES

fraîches, bien mûres, 5 kg., fr. 4.25.

ABRICOTS

fr. 0.85 à 1.20 le kg., suivant grosseur.

Oignons de conserve

15 kg., fr. 3.75. Exp. contre remb. port dû. **Zucchi,** N°56 **Chiasso.**

Tu fumes la pipe?

Bourre-la de tabac

portant cette marque

Il est vraiment bon !

WIEDMER FILS S.A.
Manufacture de tabacs, Wasen i/E.

ON DEMANDE

un vacher

bon trayeur, chez **M. Creux,** La Bourdonnette, **Renens** (Vaud).

MAÇONS

sont demandés

chez **L. GURTNER, Albeuve.**

Vente juridique.

L'office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi 26 juin 1926,** dès 2 h. du jour, au domicile de **M. P. Schafroth,** cordonnier, rue du Moléson, BULLE :

une machine à laminer le cuir.

Bulle, le 23 juin 1926.

A VENDRE

un porc

de 6 mois, chez **M. Jos. Castella,** Rue du Moléson, **Bulle.**

A VENDRE

une charrette d'enfant

S'adresser à **PUBLICITAS, Bulle,** sous P. 1363 B.

A LOUER à la rue de Vevey

joli appartement

3 chambres, bien exposé au soleil.

S'adres. **à Publicitas Bulle** sous P. 1364 B.

MAISON

A vendre au plus offrant, à 5 minutes de Bulle, petit immeuble de 2 chambres, cuisine, cave, galetas, atelier, jardin, eau, lumière. Facilités d'agrandissement et de transformation. Pour visiter, s'adres. à **M. MOREL Jacques, ébéniste, Tour-de-Trême, et pour traiter à M. J. MOREL, Monséjour 11, Fribourg.** P. 43.543 F.

A vendre

un lit, bois dur, 2 places, complet, **un potager,** 2 trous, bon état, **un buffet vitré de cuisine, une table de nuit, une grande table à tiroirs.**

S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 1334 B.

Pour Messieurs

RICHELIEU boxcalf, noir,	40-46,		23.50 fr.
»	»	»	28.50 »
»	» brun,	»	28.50 »
»	chevreau noir,	»	24.50 »

—: **Envoi contre remboursement** :—

Chaussures Modernes S. A., Bulle

Pour pieds souffrants, support orthopédique du Dr Scholl.

120 fr.

Voilà le prix d'un beau complet que nous pouvons vous offrir en ce moment.

Autres séries sont en rayon à fr. **55.--, 65.--, 75.--** *etc.*

PANTALONS

depuis Fr. **15.--.**

A partir de 135 fr., nous livrons un vêtement sur mesure, pouvant vous donner toute satisfaction.

Actuellement mise en vente de **coupons** *pour complets sur commande.*

Vêtements de toile

pour Messieurs et enfants.

Maison Dalloz

Vêtements modernes et classiques p. Messieurs, jeunes gens et enfants.

Place de l'Union — BULLE.

A VENDRE

MAISON

d'habitation avec un appartement et local pouvant servir d'atelier, dépôt, garage, grand jardin et place, grange et écurie.

S'adresser à **M. SEYDOUX, à la Grue, Vaulruz.**

A louer

entre Bulle et La Tour

APPARTEMENT

de trois grandes chambres, cuisine avec eau, lumière électrique, buanderie et grand morceau de jardin.

Entrée dès le 1er juillet.

S'adres. au bureau de l'**Usine NESTLÉ, à la Tour.**

Le soussigné exposera en mise publique toutes ses

fleuries

en foin et regain, divisées en 8 lots, fanage de 1re qualité, situées sur le territoire de Gruyères, Epagny.

A la même adresse ; on donnerait une

truie à mi-fruit

portante de 14 semaines.

On donnerait une bonne vache en estivage et **à vendre une vache prête au veau.**

Pour les fleuries, terme de paiement. — La mise aura lieu le **samedi 26 juin à 2 heures.**

Rendez-vous des miseurs à la Fin d'Epagny.

Alexandre BUSSARD, Epagny.

Vente juridique.

(1res enchères)

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **samedi, 26 juin 1926, dès 2 h. du jour, au domicile de M. Emile DUNAND,** fils de Louis, à Vaulruz :

1 lot de bois, 1 char, 2.000 pieds³ de foin, 7 vaches et 1 cheval.

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 27 Juin

Pharmacie RIME

Thé

Notre spécialité est le Thé Darjeeling superfin. Quiconque est habitué à cette marque ne peut plus s'en passer.

Biscuits, Bonbons, Chocolat.

Provisions pour touristes.

Confitures, Gelées, Compotes.

Mercure

5% Rabais

Succursale BULLE

Place du Cheval-Blanc.

Concours de Travaux

Les travaux de **terrassement, maçonnerie, taille, charpente, couverture, ferblanterie, menuiserie, gypserie, peinture, appareillage et chauffage central pour une construction à Bulle sont en soumission.**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et formulaires de soumission chez le soussigné, mandataire des propriétaires, **dès le 28 courant au 5 juillet, de 9 h. à midi.**

Ed. MOLLARD, techn. arch.

Croix-Blanche, 2me, BULLE.

Pour quelques jours seulement !

Mise en vente de

50 pièces

Blouses, Casaquins et Tuniques p. Dames

au prix de 9 et 11 fr. la pièce.

Marchandise fraîche et de 1re qualité. — RÉELLE OCCASION !

Au Magasin J. GŒTSCHMANN & Cie, Bulle

FEUILLETON DE „*LA GRUYÈRE*“

Le Secret de l'Espagnol

PAR 44

HENRI GERMAIN

Ma fine, vous avez deviné juste.

— Vous savez que ma bienveillance vous est toute acquise à l'avance.

— Merci.

— Nos bonnes relations de voisinage, l'estime particulière que je professe pour votre personne, dont la probité et le courage sont proverbiaux, vous autorisent à tout me dire.

— Eh bien, vous avez raison, Monsieur Dorval, répartit Pierre Leguen d'un accent subitement plus assuré, je vais parler carrément.

A quoi bon tourner autour du pot, puisqu'il faut arriver à y plonger.

En deux mots : mon fils aime votre petite-fille ; il serait heureux de pouvoir l'épouser.

Je viens donc vous pressentir au sujet d'un mariage possible entre eux.

— A la bonne heure, voilà qui est parfait, répliqua l'ex-armateur en souriant.

Nous allons maintenant nous trouver à l'aise pour causer.

Je commence par vous dire ceci :

Personnellement, je suis très honoré de votre démarche ; je la trouve même toute naturelle, car j'ai deviné certaines choses.

Monsieur Yves Leguen, que je connais trop peu à mon regret, me paraît être un homme charmant.

Il a fait son chemin ; c'est un sujet remarquable, je le sais, et qui peut aller loin, c'est-à-dire atteindre aux plus hauts grades de la marine.

N'est-il pas d'ailleurs une sorte de héros déjà ?

— C'est exact.

Enseigne de vaisseau de première classe, décoré à vingt-sept ans, après citation spéciale pour actions d'éclat, il a certainement un avenir superbe.

— J'en suis convaincu.

Aussi doit-on être flatté de sa recherche.

Si j'étais le maître des destinées de ma chère petite-fille, j'accueillerais favorablement et sans hésiter votre demande officieuse.

Mais ce n'est pas à moi de disposer de la main et du sort de Marthe.

Mon fils et sa femme sont seuls juges en ce cas.

— Vous pouvez sans doute les influencer en notre faveur ?

— Je n'en suis pas certain ; du moins dans les circonstances actuelles qui sont toutes particulières.

Aussi, j'estime qu'il est de mon devoir de vous parler franchement ; quitte à commettre une indiscrétion dont vous n'abuserez pas, j'en suis sûr.

— Soyez tranquille.

— La vérité entière est celle-ci :

Les parents de Marthe ont accueilli, tout dernièrement et avec faveur, la demande, officielle celle-là, d'un autre candidat, dont le titre nobiliaire et la fortune considérable sont des arguments puissants.

— Vraiment ?

Alors nous arrivons trop tard ?

— Ce n'est pas certain ; car si les parents de Marthe ont agréé le candidat en question, la chère enfant est bien loin de partager leur sentiment.

Elle trouve le compte de Lagartijo pas tout à fait assez jeune pour elle, et, jusqu'à présent, elle se refuse, non sans une énergie presque méritoire, à l'épouser.

Ah ! c'est le comte, ce riche et insolent espagnol ? observa Pierre Leguen.

Eh bien, franchement, je comprends Mademoiselle Dorval.

Si j'étais a sa place, ce n'est pas cet homme-là qui fixerait mon choix.

Je ne dis pas cela parce que je suis le père d'Yves, croyez-le bien.

Comme tel, je pourrais être accusé de partialité, dans notre intérêt bien entendu.

Non, mon opinion résulte d'observations personnelles très sérieuses.

J'ai vu l'espagnol à l'œuvre, dans certaines circonstances peu honorables et peu favorables pour lui.

— Vous avez peut-être raison.

Il se pourrait, d'autre part, que la personne de votre fils ne soit pas tout à fait étrangère à la résistance obstinée de ma petite-fille.

Sans avoir reçu de confidences de la part de celle-ci, je crois pouvoir afirmer qu'elle a remarqué votre jeune et brillant officier. Et sa sympathie pourrait lui être acquise, car ils ont causé très souvent ensemble.

On peut dire tant de choses en peu de mots !

Mais, je vous le répète, l'espagnol est noble, très riche, distingué, suffisamment désintéressé.

Ce sont là des raisons fort importantes aux yeux de mon fils.

— Je comprends.

— Quelle est au juste la situation de Monsieur Yves Leguen ?

— Elle est simple, mon cher Monsieur Dorval, et certainement sans comparaison possible avec celle de Monsieur de Lagartijo.

Yves n'a pas de fortune.

Tout au plus, peut-il espérer que nous lui laisserons, après notre mort, notre petite maison, plus une trentaine de mille francs, péniblement amassés, durant trente-cinq années de rudes fonctions.

Enfin, Yves possède son grade qui vaut bien quelque chose.

Il vaut beaucoup.

Maintenant, je vous dois aussi l'exacte vérité sur l'état-civil de mon fils.

— Je crois la connaître, en partie du moins.

(A suivre)

Travaux d'impression
à l'imprimerie du journal.

Aux mamans

Voulez-vous procurer plaisir et santé à vos enfants ? Donnez-leur chaque jour du

Chocolat au lait

Cailler ; il fortifie le corps et facilite l'étude. Une tablette de chocolat au lait

Cailler

est un compagnon toujours apprécié.

GRANDE OCCASION

A vendre un lot de

TAPIS

milieux de salon, imitation Persan, à des prix excessivement bon marché.

S'adresser à **LA GRUYÉRIA, Fabrique de meubles, Bulle.**

Toitures

Revêtements de façades

Revêtements intérieurs.

Achat de chevaux

pour abattre et accidents

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7, **Lausanne** H. Verrey. Tél. boucher. 92.59, appart. 92.60.

A VENDRE 6000

fagots secs

et **bois coupé pr. la buanderie et le potager,** rendus à domicile à de bonnes conditions, chez **Grandjean Louis, en Saucens.** 1545

PARTICULIER

céderait à moitié prix, pour cause de double emploi P. 12564 F.

torpédo américaine

7 places, *Paige*, modèle récent, entièrement équipée pour tourisme et en parfait état. Excellente occasion. — Ecrire sous P. 12564 F., à **Publicitas, Fribourg.**

Maraîche à vendre,

à Semsales, contenance **15 poses,** bordant la route cantonale, vis-à-vis de la Châtelaine.

S'adresser à **Louis GENOUD Semsales.**

Myrtilles

Ia fraîches en caisses de 5 kg. fr. 4.50, de 10 kg. fr. 8.80. 1605

Gilardi Rocco,
Gerra Gambarogno (TESSIN).

ON DEMANDE

encore 2 - 3 ouvriers

FANEURS

chez **E. MOURA, La Part-Dieu.**

A LOUER

pour le 15 juillet, **un logement** de 3 chambres, cuisine et tout confort, jardin.

S'adresser à **G. Sottaz, à Vuadens.**

La chemise Verywell

est un article fait en Suisse. Il vous sera facile de voir que, dans ce domaine, nous faisons aussi bien que l'étranger.

Lorsque les manchettes sont usées, il suffit de nous envoyer la chemise avec la paire de manchettes de rechange et nous les plaçons gratuitement.

Ajoutez 40 cts en timbre poste pour le retour.

La chemise "VERYWELL" se vend dans son fourreau de cellophane chez :

CHAPELLERIE F. FELDER, BULLE

VINS BLANCS et ROUGES

de toutes provenances

POUR LES FANAGES

Transportés à domicile.

J. MORENO, vins, BULLE

— Téléphone N° 176 —

AUX VILLES SUISSES, VEVEY

VÊTEMENTS MI-SAISON

Costumes pour Messieurs, de 29 à 160 fr. — Vestons alpaca, Pantalons flanelle, Costumes et pantalons toile.

Nos prix sont très raisonnables pour la qualité, grâce à notre grand assortiment chacun trouvera selon sa bourse et son goût

Maison spéciale d'habillement pour messieurs et enfants.

TRACHSEL Frères.

Les cafés torréfiés

marque

„L'ARABE“

sont de plus en plus appréciés des consommateurs.

P 11.784 F

MÉNAGÈRES, exigez cette marque chez votre épicier.